Lac du Crachet

Crévoux

Lac du Crachet et ses montagnes (Amélie Vallier)

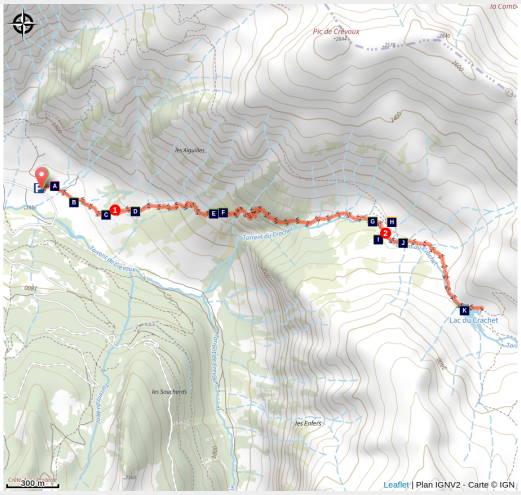

La cascade ouvre les portes du vallon du Crachet, animé par son torrent avant d'atteindre son Lac.

Le parcours monte en lacets, empruntant d'abord un chemin agricole, puis un sentier. Au loin, lors de votre montée, vous pourrez observer toute la vallée de Crévoux, ainsi que la cascade de Razis qui offre un spectacle unique. Après les lacets, à la sortie de la forêt, admirez la cascade du Crachet alimentée par le torrent que vous longerez. De là, vous arriverez au vaste vallon regorgeant de richesses paysagères, qui mène au lac du Crachet.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 4 h

Longueur : 7.2 km

Dénivelé positif : 581 m

Difficulté : Moyen

Type : Aller-retour

Thèmes : Faune, Flore, Lac et glacier

Itinéraire

Départ : La Chalp, Crévoux
Arrivée : La Chalp, Crévoux
Balisage : PR
Communes : 1. Crévoux

Profil altimétrique

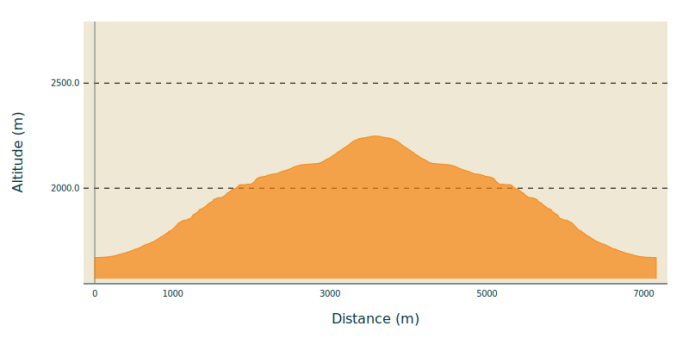

Altitude min 1669 m Altitude max 2248 m

Depuis le parking, prendre le chemin à droite après la butte de terre. Suivre ensuite la direction du lac du Crachet (1). Plus haut, en forêt, longer le torrent du Crachet. Vers la cabane, suivre le sentier à droite qui longe le cours d’eau et rejoindre le lac (2).

Sur votre chemin…

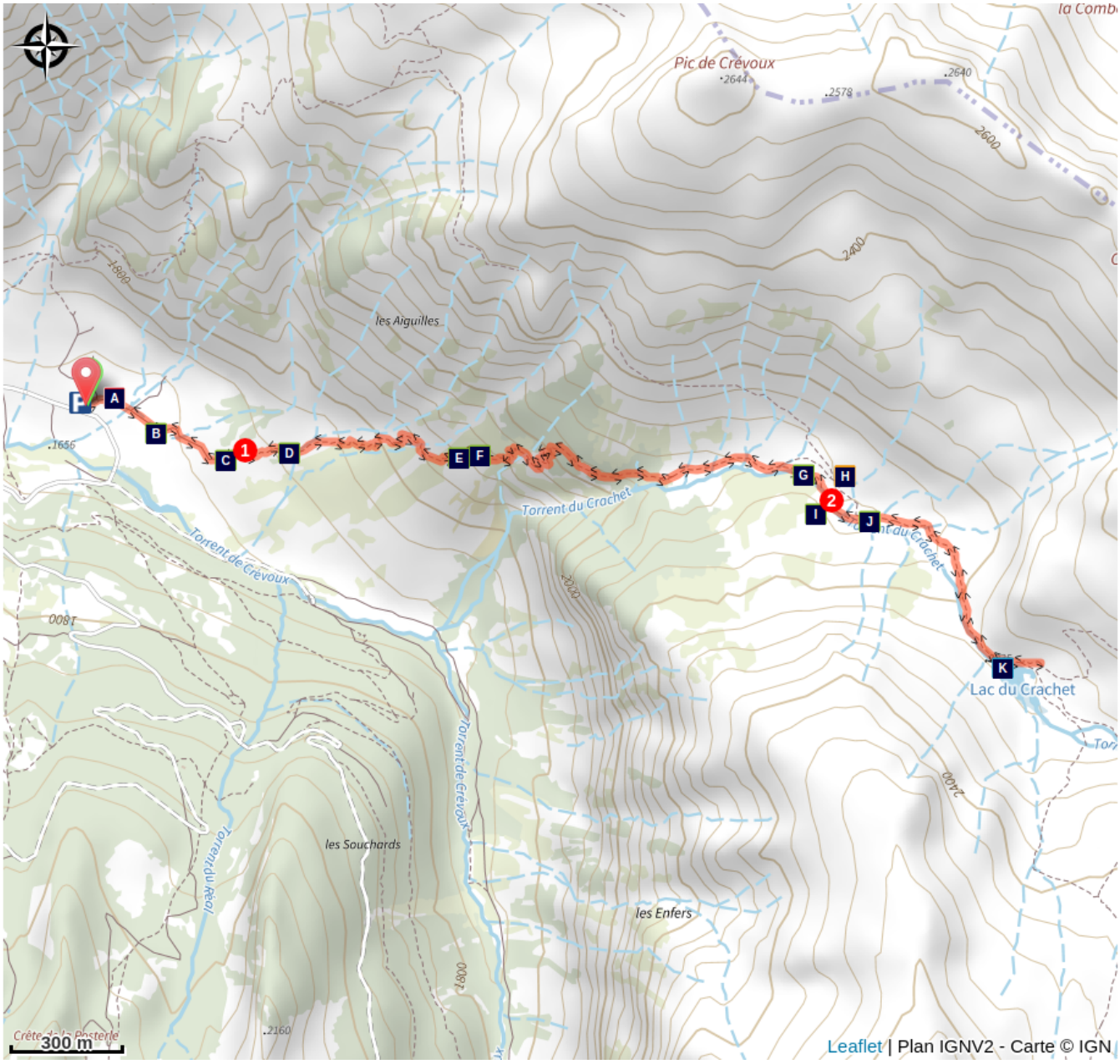

- Les clapiers (A)
- Plantain (C)
- Papillon gazé (E)
- Papillon Bleu azuré (G)
- Marmotte (I)
- Lac du Crachet (K)
- Gentiane jaune (B)
- Apollon (D)
- Lézard des murailles (F)
- Zone de pâturage (H)
- Dactylorhize alpestre (J)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

Dépendant de la fonte des neiges, le lac du Crachet ne reste pas alimenté en eau toute l’année.

Comment venir ?

Transports

Transports en commun : ccserreponcon.com

Accès routier

Au rond-point de la zone commerciale de Baratier, prendre la direction du village de Baratier et suivre Crévoux. Aller jusqu’au hameau de La Chalp.

Parking conseillé

Parking à gauche, à la sortie du hameau de la Chalp.

Accessibilité

Non

Source

Serre-Ponçon

https://www.serreponcon.com

Sur votre chemin…

Les clapiers (A)

« Clapier » est le terme employé dans le Sud des Alpes pour désigner un amas de pierres. Ils sont la trace d’anciennes activités agricoles. En effet, les épierrements permettent de regrouper les pierres afin de nettoyer les champs. Cela facilite le travail du sol et permet de gagner de la place. A l’époque tout se faisait à la main.

Crédit photo : Amélie Vallier

Gentiane jaune (B)

Ce n'est pas par hasard que cette plante vivace, à la tige robuste et creuse pouvant atteindre plus d'un mètre, s'appelle communément la grande gentiane. Elle porte en son extrémité plusieurs étages de fleurs jaunes groupées soutenues par une paire de larges feuilles opposées. Sa racine robuste et charnue, profondément enterrée dans le sol, représente une manne pour les amateurs d'alcools et d'apéritifs maison. Une croyance montagnarde consiste à penser que "plus les Gentianes sont hautes l'été, plus l'hiver sera enneigé..."

Crédit photo : Dominique Vincent - PNE

Plantain (C)

Le nom latin Plantago signifierait « plante qui agit », par allusion aux propriétés médicinales que les Romains lui attribuaient. Ils pretendaient que les feuilles froissées et appliquées sur les lésions ou des piqures guérissaient. Sans être très goûtue, cette plante est comestible cuite et même crue. On la trouve dans les pelouses ou les prairies. Elle se caractérise par une hampe florale sortant d’un bouquet de feuilles épaisses, avec de grosses nervures qui partent de la base.

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE

Apollon (D)

Grand papillon blanc et noir dont l'aile postérieure est ponctuée de rouge, l'apollon est emblématique de nos montagnes. Il s’observe facilement de mai à septembre dans les pelouses et éboulis. Il reste commun dans les Alpes mais s'est beaucoup raréfié ailleurs. Il semblerait qu’il monte en altitude et/ou avance sa période de vol pour compenser le réchauffement actuel. Il remonte pour éviter les fortes températures et pourrait donc ne plus trouver de milieux propices à son développement. C’est une espèce protégée et sa capture est interdite.

Crédit photo : Damien Combrisson - PNE

Papillon gazé (E)

Le Gazé est la plus grande des piérides de France, famille de papillons de jour généralement pâles. Il se distingue par ses nervures noires sur les deux faces, sur un fond blanc. La femelle apparaît légèrement jaunâtre. Autrefois, cette espèce était commune partout. Malgré sa régression, il est très présent en montagne et s’observe de Juin à Aout.

Crédit photo : Amélie Vallier

Lézard des murailles (F)

Dans les Ecrins, ce petit lézard méridional gris ou marron peut être confondu avec le lézard vivipare. Il s'en distingue par une tâche noire à l'insertion des pattes. On le trouve, jusqu'à 2 500 m d'altitude, en divers milieux naturels bien exposés au soleil mais également en zones anthropisées. Le lézard des murailles semble actuellement en expansion vers le nord. Les voies de chemin de fer ont permis une progression de la colonisation grâce à des aménagements constituant des habitats favorables!

Crédit photo : Amélie Vallier

Papillon Bleu azuré (G)

Chez ce petit papillon de jour, le dessus des ailes du mâle est gris sombre, un peu plus bleuté à la base des ailes, tandis que la femelle est brune. On l’observe surtout en altitude, en juillet et en août, dans les pelouses et prairies. L’azuré des soldanelles est une espèce des régions septentrionales (Scandinavie, Groenland, Sibérie, Amérique du nord) qui, dans les parties plus tempérées, vit uniquement en montagne.

Crédit photo : Jean-Marie Gourreau - PNE

Zone de pâturage (H)

Le pastoralisme est une technique de gestion extensive. Le but est de conduire les troupeaux dans des zones « naturelles » pouvant leur procurer de la nourriture. Cette méthode permet de maintenir les milieux ouverts ce qui favorise une biodiversité spécifique. La bonne gestion d’un alpage doit permettre « d’exploiter » la ressource, sans compromettre sa régénération. Ses atouts sont nombreux aussi bien pour l’environnement, le bien-être des animaux que pour les éleveurs.

Crédit photo : Joêl Faure - PNE

Marmotte (I)

Rongeur de taille moyenne, la marmotte est un symbole des pelouses d'altitude. Elle a un corps massif et quasi cylindrique, des oreilles courtes, des pattes trapues et munies de fortes griffes. Elle émet un sifflement aigu et puissant au moindre danger. Véritable hibernante, elle n’est visible que d’avril à octobre. La marmotte vit en famille. Les relations sociales y sont nombreuses : toilettages, jeux, mais aussi rixes et morsures assurent la cohésion du groupe et le respect de la hiérarchie.

Crédit photo : Marc Corail - PNE

Dactylorhize alpestre (J)

Cette orchidée est une plante herbacée vivace, hermaphrodite c’est-à-dire qui porte les deux sexes. Ses feuilles par 3-6, sont très étalées, généralement maculées de taches pourprées sur la face supérieure. Son inflorescence en épi simple, dense, comprenant 10 à 25 fleurs rouge violacées s’effectue de juin à juillet. La pollinisation est entomogame ce qui veut dire qu’elle est assurée par les insectes. Elle affectionne les lieux humides, en pleine lumière. Elle peut se rencontrer à des altitudes allant jusqu’à 2500m.

Crédit photo : Amélie Vallier

Lac du Crachet (K)

Le lac du Crachet est d'origine glaciaire comme la plupart des lacs de montagne. C'est un lac oligotrophe de montagne, c’est-à-dire un plan d’eau clair, profond et pauvre en éléments nutritifs possédant peu de matières organiques et une forte teneur en oxygène dissous. Il s’assèche lors des fortes sécheresses. Ce lac s'écoule par le torrent du Crachet dans le vallon du même nom, qui se déverse ensuite dans le torrent de Crévoux.

Crédit photo : Amélie Vallier